






# BAFA

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs.

 <b>NOM DE LA FORMATION</b>	<b>BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)</b>
 <b>OBJECTIFS</b>	<b>Le BAFA est un brevet permettant d'encadrer et d'animer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)</b>
 <b>PRÉREQUIS</b>	<b>17 ans révolus au premier jour du stage</b>
 <b>DURÉE</b>	<b>Formation générale 8 jours Stage pratique 14 jours minimum (en deux fois maximum) Stage d'approfondissement (6 jours ou 8 jours si qualification)</b>
 <b>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</b> <small>(DURÉE ESTIMÉE ENTRE LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION)</small>	<b>La Ligue de l'enseignement d'Ile de France organise des sessions régulièrement.</b>
 <b>MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>À l'issue des trois étapes, un jury réuni par la DRAJES du lieu de votre résidence décide de la délivrance du brevet.</b>
 <b>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES</b>	<b>Les espaces de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</b>
 <b>TARIFS</b>	<b>Entre 350 € et 500 € suivant la formule choisie.</b>
 <b>CONTACTS</b>	<b>Fouzia KAAMOUCHI 01 80 06 90 79 / fkaamouchi@ligueparis.org</b>

# BAFD

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

Ce diplôme permet d'encadrer des mineurs en accueils collectifs (colonie de vacances, centre de loisirs...). Il est ouvert aux jeunes âgés de 21 ans minimum.

 <b>NOM DE LA FORMATION</b>	<b>BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur)</b>
 <b>OBJECTIFS</b>	Le BAFD est un brevet permettant de diriger, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)
 <b>PRÉREQUIS</b>	Avoir 21 ans. Être titulaire du BAFA complet ou justifier d'une expérience d'au moins 28 jours en ACM et être titulaire d'un diplôme, titre ou certificat de qualification dont la liste est fixée par arrêté.
 <b>DURÉE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Session de formation générale (d'une durée minimum de 9 jours consécutifs ou 10 jours interrompus)</li> <li>2. Premier stage pratique (de 14 jours) dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de directeur</li> <li>3. Session de perfectionnement (d'une durée minimum de 6 jours consécutifs ou 6 jours interrompus)</li> <li>4. Deuxième stage pratique (de 14 jours) dans des fonctions de directeur</li> </ol>
 <b>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</b> <small>(DURÉE ESTIMÉE ENTRE LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION)</small>	La Ligue de l'enseignement d'Ile de France organise des sessions régulièrement.
 <b>MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	À l'issue des trois étapes, un jury réuni par la DRAJES du lieu de votre résidence décide de la délivrance du brevet.
 <b>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES</b>	Les espaces de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
 <b>TARIFS</b>	Entre 350 € et 500 € suivant la formule choisie.
 <b>CONTACTS</b>	<b>Fouzia KAAMOUCI</b> 01 80 06 90 79 / fkaamouchi@ligueparis.org